



Brigade de Sapeurs-Pompiers
de Paris

Paris, le 1^{er} août 2022

ORDRE DU JOUR N° 1

Officiers, sous-officiers, caporaux et sapeurs,

Par décret du 18 juillet 2022, le ministre des armées me nomme à la tête de la Brigade à partir d'aujourd'hui. Je mesure l'honneur qui m'est fait. C'est une noble mission qui m'attend : je l'accomplirai avec fierté, humilité et détermination.

Je m'incline respectueusement devant nos morts, nos anciens et notre drapeau. Mes pensées pleines de reconnaissance vont également à nos blessés et à leurs proches ainsi qu'aux familles endeuillées par la perte d'un de nos frères d'armes. Ma gratitude et ma déférence vont vers les nombreux chefs qui ont commandé le Bataillon, le Régiment puis la Brigade, notamment mon prédécesseur le Général Gontier pour son action résolue et efficace.

Sapeurs-pompiers de Paris, vous êtes l'élite de la profession. Mais l'élite doit rester humble et ne doit surtout pas se reposer sur ses lauriers, sur ses 211 années de gloire et de sacrifices. Aussi, engagés pour une noble cause, la protection des personnes, des biens et de l'environnement, vous continuerez à servir notre Patrie avec discipline, honneur et dévouement sous le regard attentif et exigeant de vos chefs. En opération, vous montrerez aux anciens qui nous ont précédés et aux jeunes avides de nous rejoindre, les plus belles vertus militaires d'audace et de courage, les plus nobles valeurs d'altruisme, d'efficacité et de discrétion. Dans votre travail quotidien, vous conserverez ce goût de servir, cette passion d'innover, cet esprit agile et ce désir permanent de faire progresser la Brigade dans tous les volets organiques et opérationnels. Enfin et surtout, vous maintiendrez cette cohésion, cette fraternité d'armes et d'âmes qui donne la confiance à tous les échelons et qui assure le succès de nos engagements. Par votre excellence, vous permettrez ainsi à la Brigade de conserver sa liberté d'action et de réflexion.

Sapeurs-pompiers de Paris, ensemble et sous l'autorité du préfet de police, nous aurons à relever de nombreux et beaux défis dans les prochaines années. La meilleure réponse opérationnelle aux évolutions de la plaque parisienne, la sécurité de la coupe du monde de rugby et des jeux olympiques, la migration sur le système d'information opérationnel NexSIS, la poursuite de la numérisation de nos processus, le déménagement de l'École des sapeurs-pompiers de Paris, les nouveaux modes d'extinction, l'adaptation aux évolutions des partenaires et enfin, la conquête de ressources, de toutes les ressources : les finances, les hommes et le temps. Ce sont des enjeux connus, attendus et nous les surmonterons en confiance. Mais d'autres événements imprévus et dramatiques pourraient survenir comme l'Histoire de notre cher et vieux pays l'a souvent montré : à nous de travailler sans relâche pour être prêts, le moment venu. Prêts pour notre Patrie, prêts pour nos concitoyens, prêts pour la Brigade qui n'est réellement elle-même qu'au premier rang.

Sapeurs-pompiers de Paris, nous avons choisi un magnifique métier, sous statut militaire dans une unité prestigieuse à la devise exigeante, « sauver ou périr ». Cela nous honore, cela nous oblige.

Le Général Dupré la Tour
commandant la brigade de sapeurs-pompiers de Paris